



**Note conceptuelle
et
Appel à contribution**

CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE AFRICAINE 2020

L'Afrique après le Covid-19 : accélérer les progrès vers un développement durable inclusif

08 - 10 décembre 2020

Conférence virtuelle



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



A. 20.00664

I. Introduction

1. L'édition 2020 de la Conférence économique africaine, organisée conjointement par la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) se tiendra du 08 au 10 décembre 2020 de façon virtuelle.

Le thème de la Conférence de cette année est : « L'Afrique après le Covid-19 : accélérer les progrès vers un développement durable inclusif ». Ce thème, dont le choix intervient à un moment où les pays africains sont en proie à la pandémie de Covid-19, réunira diverses parties prenantes, notamment des décideurs et des chercheurs, qui se pencheront sur l'impact socioéconomique de la crise liée au Covid-19 et les mesures nécessaires à en atténuer les effets néfastes et à s'en remettre. La Conférence examinera en particulier, les moyens pour les pays africains de renforcer leur résilience et de mieux se préparer pour faire face aux chocs futurs. Avec les effets négatifs persistants du Covid-19 en toile de fond, les chercheurs, les décideurs et les autres participants sont invités à réfléchir, à tirer leçon des meilleures pratiques qui ont fait leurs preuves en Afrique et ailleurs et à formuler des recommandations sur la façon dont les économies africaines peuvent accélérer leurs progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable et des aspirations de l'Agenda 2063.

2. Le thème traduit également le consensus des organisateurs de la Conférence sur le fait que le Covid-19 a révélé d'importantes faiblesses structurelles dans l'architecture du développement de l'Afrique. Si ces faiblesses ne sont pas corrigées, les pays africains risquent de voir se réduire à néant les acquis obtenus sur le plan du développement et il sera peu probable qu'ils atteignent les Objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063. Le consensus souligne également l'importance d'intégrer une perspective à long terme dans les efforts actuels de relance, en continuant de promouvoir l'accès aux technologies et aux infrastructures, la bonne gouvernance et l'intégration régionale, l'objectif étant in fine, d'accroître les capacités de production et de jeter les bases d'une transformation économique équitable et durable.

3. Les participants à la Conférence identifieront les facteurs favorables et les obstacles à une reprise solide après le Covid-19, en mettant un accent particulier sur l'atténuation des effets socioéconomiques de la pandémie, la promotion d'une reprise transformatrice et l'accélération des progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable sans laisser personne de côté. Les participants devraient aussi examiner le rôle de la technologie, de l'innovation, de l'entrepreneuriat, des infrastructures économiques et sociales, de la gouvernance responsable et inclusive, du commerce et de l'intégration régionale dans la transformation de l'Afrique vers un avenir meilleur. La Conférence offre donc aux participants une occasion unique d'évaluer l'aptitude des pays à se préparer à de futures situations d'urgence et à y faire face et fera des recommandations sur les moyens par lesquels les pays africains peuvent mieux construire leurs économies et reprendre le chemin du développement durable.

4. Diverses perspectives seront présentées à la Conférence, qui verra la participation de chercheurs, de décideurs, de professionnels de la santé, de praticiens du développement, de jeunes et de femmes d'Afrique et d'ailleurs. La Conférence permettra à des universitaires de renom et à de jeunes chercheurs de présenter aux responsables politiques et aux décideurs leurs travaux de recherche axée sur des solutions. Elle devrait déboucher sur des recommandations propres à renforcer la réponse de l'Afrique aux situations d'urgence, à développer des capacités de résilience, à accélérer la reprise après les chocs et à mieux reconstruire dans le cadre de la Décennie d'action des Nations unies pour les Objectifs de développement durable.

II. Contexte

5. Apparu pour la première fois à Wuhan, en Chine, en décembre 2019, le Covid-19 s'est depuis propagé dans le monde entier. Au 12 juin 2020, 7 420 520 cas de Covid-19 ont été confirmés en laboratoire et 418 294 décès ont été enregistrés dans le monde, ce qui témoigne non seulement de la vitesse alarmante de propagation de la maladie, mais aussi de sa gravité. En Afrique, la situation est moins alarmante, avec 3 700 décès pour 155 762 cas confirmés dans 52 pays, toujours au 12 juin 2020¹. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré la maladie à coronavirus pandémie mondiale le 11 mars 2020². En raison de sa large propagation géographique, la pandémie devrait avoir des effets dévastateurs sur l'économie mondiale. Dans sa projection d'avril 2020, le Fonds monétaire international indique que l'économie mondiale se contracterait fortement de 3 %, tandis que l'économie de l'Afrique subsaharienne devrait se contracter de 1,6 % en 2020³. En outre, selon les projections de la CEA, l'activité économique de l'Afrique dans son ensemble devrait, dans le pire des cas, se contracter de 2,6 %, entraînant des effets négatifs sur l'emploi, et quatre entreprises sur cinq en Afrique seraient fortement touchées par la pandémie de Covid-19⁴. La Banque africaine de développement, pour sa part, prévoit une contraction économique de 3,4 % pour le continent⁵.

6. Les pays africains ont réagi plus tard que d'autres pays dans le monde puisque le continent a été touché bien après les autres régions de la planète. Ils ont décrété des mesures pour freiner la propagation du virus, notamment la fermeture des écoles, la restriction des voyages intérieurs et internationaux, la promotion des gestes barrières et l'hygiène des mains et l'imposition de couvre-feux et de confinements⁶. Ces mesures ont affecté les économies africaines de diverses manières et perturbé le trafic aérien, le tourisme, le commerce et les chaînes d'approvisionnement mondiales.

7. En conséquence, les mesures de confinement ont eu des effets négatifs sur les moyens de subsistance et entraîné la baisse des recettes publiques et de la croissance économique. Les travailleurs des secteurs informels ont également vu leurs revenus diminuer considérablement, ce qui a eu pour effet d'accroître la pauvreté et de creuser les inégalités. En outre, les perturbations commerciales ont limité la possibilité des pouvoirs publics de se fournir en équipements de protection individuelle et en matériel médical tels que les kits de test, entravant ainsi les efforts pour suivre et enrayer la propagation du virus, protéger les intervenants de première ligne et le grand public et consolider les mesures de confinement. La pandémie a également mis en évidence des lacunes dans les pays africains, comme le nombre très limité de

¹ Organisation mondiale de la santé (2020), *Coronavirus Disease (Covid-19) Situation Report-144* [Rapport de situation 144 sur la maladie à coronavirus (Covid-19)]. Disponible en anglais à l'adresse : https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/situation-reports/20200612-covid-19-sitrep-144.pdf?sfvrsn=66ff9f4f_2.

² Ibid. Allocution liminaire du directeur général de l'OMS lors du point presse sur la Covid-19, 11 mars 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.who.int/fr/dg/speeches/detail/who-director-general-s-opening-remarks-at-the-media-briefing-on-covid-19---11-march-2020>.

³ Fonds monétaire international (2020), *Perspectives de l'économie mondiale, avril 2020*. Disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2020/04/14/weo-april-2020>.

⁴ Commission économique pour l'Afrique (2020), *Le Covid-19 en Afrique : Sauver des vies et l'économie*. Disponible à l'adresse : <https://www.uneca.org/fr/publications/le-covid-19-en-afrique-sauver-des-vies-et-1%E2%80%99%C3%A9conomie>.

⁵ Banque africaine de développement (2020), *African Economic Outlook 2020 Amid Covid-19 : Supplement*.

⁶ Commission économique pour l'Afrique (2020), *Covid-19 : Stratégies de déconfinement pour l'Afrique*. Disponible à l'adresse : https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/ecarprt_covidexitstrategis_fre.pdf.

respirateurs et des institutions de soins de santé fragiles. En plus, la baisse des recettes d'exportation et la nécessité d'acquiescer immédiatement des fournitures médicales en recourant aux emprunts ont accru la vulnérabilité des pays africains au surendettement.

8. La pandémie a également entraîné une crise dans le système éducatif déjà fragile du continent. Les fermetures d'écoles pendant de longues périodes se sont traduites par une diminution du temps d'apprentissage et une perturbation des habitudes d'apprentissage. Si nombre de gouvernements africains ont mis en place des systèmes d'enseignement à distance pour garantir un accès continu à l'éducation pendant les fermetures d'écoles primaires et secondaires, ils ne se sont guère intéressés aux besoins des étudiants qui suivent une formation professionnelle et d'autres formes d'enseignement supérieur. En Afrique subsaharienne, environ 89 millions de jeunes âgés de 12 à 24 ans ne sont pas scolarisés. Au cours de la prochaine décennie, on estime que 40 millions de jeunes de plus abandonneront l'école et seront confrontés à un avenir incertain sans travail ni compétences de vie adéquates⁷. Si de nouvelles politiques et approches novatrices en matière d'éducation et de formation ne sont pas mises en place, les inégalités se creuseront dans l'accès à la scolarité, à l'apprentissage et aux moyens de subsistance.

9. Une enquête de la CEA portant sur les réponses au Covid-19 dans l'ensemble du continent a souligné certains défis de développement et problèmes structurels persistants, notamment le mauvais état des infrastructures, l'approvisionnement peu fiable en énergie et son coût élevé, ainsi que l'accès limité à l'eau et à l'assainissement⁸. L'enquête a montré également que les pays sont aux prises avec le coût élevé, le manque de fiabilité et la faible portée des services Internet, ainsi que des modèles de commerce et d'industrialisation biaisés. L'enquête souligne en outre, que les pays africains doivent s'industrialiser en vue de stimuler le commerce intra-africain. Ils doivent mettre à profit le potentiel de la quatrième révolution industrielle pour, notamment, innover, gérer et faciliter les processus de gouvernance. Le choc provoqué par la pandémie a entraîné des contraintes de liquidité dans un certain nombre de pays africains. Les gouvernements et les institutions du continent ont demandé un gel des remboursements de la dette afin que les fonds qui auraient été utilisés pour le service de la dette puissent être redirigés vers l'acquisition de fournitures médicales et d'équipements de protection individuelle. L'enquête a mis en évidence l'inefficacité des réponses apportées à la crise par certains pays en raison de la faiblesse des processus de gouvernance, des inégalités profondément enracinées et du manque de probité sociale.

10. Les pays africains sont confrontés à un certain nombre de difficultés dans la mise en œuvre de mesures visant à contenir la propagation du Covid-19, notamment l'incapacité à fournir des services ciblés aux plus pauvres et aux plus vulnérables en raison d'un manque de clarté concernant leur lieu de résidence. En outre, compte tenu de la qualité médiocre des services fournis dans les centres d'isolement approuvés par les pouvoirs publics, de nombreuses personnes présentant des symptômes de Covid-19 choisissent de ne pas se faire soigner dans ces centres, ce qui augmente le risque de propagation des infections dans les foyers. Parmi les autres défis à relever, on peut citer la mauvaise qualité des dispositifs et infrastructures de distribution, ainsi que l'accès peu fiable et l'approvisionnement limité en énergie et en eau. La situation est encore plus grave pour les personnes handicapées, dont les besoins ont souvent été oubliés dans les mesures de confinement liées au Covid-19, telles que la distanciation sociale

⁷ Banque mondiale (2020), *Les jeunes non scolarisés et déscolarisés en Afrique subsaharienne*. Disponible à l'adresse : <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/education/publication/out-of-school-youth-in-sub-saharan-africa>.

⁸ Commission économique pour l'Afrique (2020), *Covid-19 : Stratégies de déconfinement pour l'Afrique*.

et l'auto-isolément. Peu de mesures ont été prises pour préserver la santé, la sécurité, la dignité et l'indépendance des personnes handicapées pendant la pandémie.

11. Dans les cas où les gouvernements ont pu mobiliser des ressources financières, l'approvisionnement et la distribution des fournitures ont été perturbés par la corruption systémique, le manque de transparence, l'absence de sensibilisation efficace et le peu de fiabilité dans la distribution des biens et services de secours fournis par les gouvernements⁹. En outre, les perceptions de longue date concernant la corruption sur le continent et l'absence d'une gouvernance économique transparente ont peut-être limité la volonté des donateurs d'apporter une aide financière aux pays africains dans leur réponse à la pandémie. L'importance du secteur informel, qui domine le marché de l'emploi dans la plupart des pays africains, a limité la portée de mesures de relance mieux adaptées aux canaux d'emploi formels. En plus, dans les établissements informels des zones urbaines, qui abritent jusqu'à 60 % de la population urbaine et dont les résidents ne sont pas enregistrés, les gouvernements ont éprouvé des difficultés à fournir des services de secours pour atténuer les difficultés induites par le confinement¹⁰.

12. Les envois de fonds sont, depuis longtemps, une forme essentielle de financement de la balance des paiements des pays africains. Ils représentent la moitié de tous les flux de capitaux privés vers le continent. Les envois de fonds sont passés d'une moyenne de 38,4 milliards de dollars pendant la période 2005-2007 à 64,9 milliards de dollars en 2014-2016. Selon la Banque mondiale, les flux d'envois de fonds vers l'Afrique subsaharienne diminueront de 23,1 % et seront ramenés à 37 milliards de dollars en 2020 du fait de la crise économique induite par la pandémie de Covid-19¹¹. La pandémie a également rendu plus difficile pour les migrants de transférer de l'argent vers les pays d'Afrique subsaharienne puisque la plupart des paiements se font encore en espèces et que de nombreux opérateurs de transfert d'argent ont fermé pendant la période de confinement. Le coût de l'envoi d'argent à des destinataires en Afrique subsaharienne reste le plus élevé au monde, même si la Banque mondiale a enregistré une baisse des frais d'envoi de 200 dollars, qui représentaient 8,9 % de ce montant au premier trimestre 2020 contre 9,25 % un an plus tôt. Il sera essentiel de tirer parti des systèmes de technologie financière et des cadres réglementaires pour promouvoir la concurrence et éliminer le blanchiment d'argent afin de soutenir la reprise en Afrique après la pandémie.

13. L'impact socio-économique de la pandémie de Covid-19 sur les pays africains a été considérable et se poursuit encore. On s'attend à des pertes d'emplois massives et à un manque à gagner pour les travailleurs indépendants. Les inégalités sous-jacentes dans l'accès aux ressources et aux technologies ont amplifié l'impact de la crise sur certains segments de la société, notamment pour les personnes vivant dans des établissements informels et celles qui occupent des emplois vulnérables. On estime que 29 millions de personnes de plus basculeront

⁹ Voir, par exemple (en anglais) : <https://www.theeastafrican.co.ke/news/ea/Ugandan-officials-arrested-for-inflating-relief-food-prices/4552908-5519676-qxf2y1/index.html> ; (Des fonctionnaires ougandais arrêtés pour avoir gonflé les prix de produits d'aide alimentaire d'urgence) ; <https://www.africanews.com/2020/04/29/uganda-president-criticises-mps-for-coronavirus-payment/> (Le président ougandais critique les parlementaires à cause d'un paiement lié au coronavirus).

¹⁰ ONU-Habitat (2020), *Covid-19 response and recovery strategy for sub-Saharan Africa* (Stratégie de riposte et de reprise pour l'Afrique subsaharienne face au Covid-19). Disponible en anglais à l'adresse : https://unhabitat.org/sites/default/files/2020/04/un-habitat_covid19_response_recovery_strategy_for_africa_version_10_april_2020.pdf.

¹¹ Banque mondiale (2020), « Selon la Banque mondiale, les remises migratoires devraient connaître un repli sans précédent dans l'histoire récente », communiqué de presse disponible à l'adresse : <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2020/04/22/world-bank-predicts-sharpest-decline-of-remittances-in-recent-history>, site consulté le 13 juin 2020.

dans la pauvreté¹². Selon les estimations du Pnud, 86 % des enfants de l'enseignement primaire ne sont plus effectivement scolarisés dans les pays à faible niveau de développement humain, contre seulement 20 % dans les pays ayant un niveau de développement humain très élevé. La pandémie aura effacé les progrès réalisés au cours des six dernières années en termes de santé, d'éducation et de revenus en Afrique et dans le monde¹³. La promotion d'une plus grande équité en matière de capacités et d'accès aux ressources et aux technologies pendant la phase de reprise peut permettre d'atténuer les effets négatifs de la pandémie et renforcer la résistance aux chocs futurs.

III. Objectifs de la Conférence

14. L'édition 2020 de la Conférence économique africaine répond à un appel croissant à l'action pour améliorer la capacité de l'Afrique à se remettre des situations d'urgence et à retrouver la voie d'un développement durable inclusif. La Conférence est désormais le principal forum de discussion sur les principaux enjeux en Afrique.

15. Les objectifs spécifiques de la Conférence sont les suivants :

- Promouvoir la gestion des connaissances en tant que moteur important de l'analyse politique en vue d'une formulation des politiques, d'une concertation, d'une mise en œuvre et d'un suivi/évaluation efficaces ;
- Favoriser un dialogue qui encourage l'échange d'idées et la réflexion innovante entre les chercheurs, les praticiens du développement et les décideurs ;
- Encourager et renforcer la recherche fondée sur des données probantes concernant les questions environnementales, socio-économiques et de politiques générales liées au développement des économies africaines ;
- Donner la possibilité aux jeunes chercheurs africains, aux Africains de la diaspora et aux organisations de partager leurs connaissances avec les décideurs ;
- Réfléchir à l'importance du capital humain et du développement professionnel pour le continent et élaborer une feuille de route en vue de la création de systèmes éducatifs résilients, innovants et tournés vers l'avenir ;
- Servir de plateforme pour que les chercheurs, les décideurs et les acteurs du secteur privé se rencontrent et parviennent à un consensus sur les modalités de l'intégration régionale et continentale comme moyen d'accélérer le développement inclusif et durable de l'Afrique.

16. Depuis son lancement en 2006, la Conférence économique africaine a favorisé le dialogue et l'échange de connaissances sur une variété de questions et de défis auxquels

¹² Nations unies (2020), *Note de synthèse : Les incidences du Covid-19 en Afrique*, 20 mai 2020, disponible à l'adresse : https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/les_incidentes_de_la_covid-19_en_afrique.pdf.

¹³ Programme des Nations unies pour le développement (2020), *Covid-19 and Human Development: Assessing the Crisis, Envisioning the Recovery* (Perspectives de développement humain Covid-19 : évaluer l'impact, envisager la reprise), disponible en anglais à l'adresse : <http://hdr.undp.org/en/hdp-covid>.

l'Afrique est confrontée. Les éditions précédentes de la Conférence se sont déroulées sous les thèmes suivants :

- **2006** : Accélérer le développement de l'Afrique cinq ans après le début du XXI^e siècle
- **2007** : Opportunités et défis du développement pour l'Afrique dans l'arène mondiale
- **2008** : Mondialisation, institutions et développement économique de l'Afrique
- **2009** : Favoriser le développement en période de crise financière et économique
- **2010** : Établir un plan d'action pour la relance économique et la croissance à long terme de l'Afrique
- **2011** : Économie verte et transformation structurelle en Afrique
- **2012** : Promouvoir un développement inclusif et durable en Afrique dans une période d'incertitude pour l'économie mondiale
- **2013** : L'état de l'intégration régionale en Afrique
- **2014** : Savoir et innovation pour la transformation de l'Afrique
- **2015** : Lutter contre la pauvreté et les inégalités dans le Programme de développement pour l'après-2015
- **2016** : Nourrir l'Afrique : vers une agro-industrialisation pour une croissance inclusive
- **2017** : Mettre la gouvernance au service de la transformation structurelle
- **2018** : Intégration régionale et continentale au service du développement de l'Afrique
- **2019** : Emplois, entrepreneuriat et développement des capacités pour les jeunes africains

IV. Structure de la Conférence

17. La Conférence abordera trois grands domaines, qui feront chacun l'objet de quatre séances tenues en parallèles. Ces domaines sont les suivants :

a) Impacts socioéconomiques du Covid-19 : Pour ce domaine, les organisateurs de la Conférence solliciteront des communications analysant l'impact socio-économique du Covid-19 dans les pays africains, tant au niveau macroéconomique que microéconomique, sur divers segments de la société dans des contextes nationaux variés (y compris les États fragiles, enclavés et les petits États insulaires), dans des pays ayant des niveaux de revenus différents et dans des pays ayant des typographies diverses, comme les économies dominées par les ressources naturelles, les importateurs nets de denrées alimentaires et les économies tributaires du tourisme. Les communications contribueront à l'analyse des facteurs sous-jacents qui ont atténué ou exacerbé l'impact de la pandémie dans les pays africains, des effets des chocs induits par la pandémie sur l'ensemble du spectre social, et des implications pour l'environnement et pour la transformation et les résultats économiques ;

b) Réponse, reprise et reconstruction après le Covid-19 : Les communications à présenter pour ce domaine examineront comment les pays africains ont répondu aux chocs causés par la pandémie, en s'appuyant sur les enseignements tirés des plans de relance ou de l'imposition de mesures de confinement, pour éclairer les stratégies en vue de réagir plus efficacement dans le futur. Elles analyseront les conditions dans lesquelles les pays africains étaient préparés aux chocs subis par leurs institutions sanitaires, économiques et de gouvernance politique en vue d'en tirer des leçons pour l'avenir. Les études devraient également proposer des options permettant aux pays africains de reconstruire en mieux, avec un accent sur l'égalité et la durabilité, en soutenant la recherche et le développement en Afrique, en renforçant la bonne gouvernance et en promouvant la diversification et l'inclusion économiques ;

c) Accélération vers un développement durable inclusif : Les communications sur ce sujet devront analyser les stratégies innovantes que les pays africains doivent adopter pour accélérer les progrès vers la réalisation d'un développement inclusif et durable. Elles examineront comment les pays africains peuvent tirer parti des innovations et de l'espace numérique de la quatrième révolution industrielle pour répondre aux situations d'urgence et stimuler une croissance inclusive. Les études fourniront des orientations sur la manière dont la transformation économique peut être accélérée par des investissements stratégiques dans la santé, l'eau, l'énergie, le transport et les technologies de l'information et de la communication, et dans la gouvernance numérique efficace. Elles analyseront également comment le continent peut tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine récemment mise en place pour relancer la coopération transfrontalière en matière de recherche-développement, développer des chaînes de valeur et des industries inclusives (en particulier celles des produits pharmaceutiques) tout en stimulant le commerce intra-africain à forte valeur ajoutée et les marchés régionaux. Elles exploreront également des modèles de financement innovants pour les projets régionaux prioritaires en Afrique.

V. Directives pour la soumission des communications

18. Les auteurs intéressés doivent soumettre leurs travaux à l'adresse www.uneca.org/aec2020 et par courriel à l'adresse aec2020@un.org. Seuls les articles complets traitant du thème de la Conférence seront pris en considération pour présentation. Nous encourageons également

la soumission d'articles axés sur les politiques et les solutions sur la base d'analyses empiriques solides. La Conférence donnera la priorité aux articles axés sur les solutions.

19. Les participants et les experts qui comptent soumettre des communications pour la Conférence doivent respecter les dates limites indiquées dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2
Échéancier

Description	Date limite
Date limite de soumission des articles	11 septembre 2020
Notification de l'acceptation finale	26 octobre 2020
*Inscription des participants	octobre 2020
Dates de la Conférence	08-10 décembre 2020

*Les détails de l'inscription seront fournis très bientôt.

20. L'un des objectifs de la Conférence économique africaine est de donner aux jeunes chercheurs africains la possibilité de partager leurs travaux avec un public plus large et d'élargir leurs réseaux. A cet égard, les jeunes chercheurs africains, hommes et femmes, sont particulièrement encouragés à soumettre leurs articles.

21. Toutes les communications seront soumises à un examen professionnel par les pairs et en aveugle par les co-organisateurs. Les travaux considérés comme étant de haute qualité et apportant une contribution significative aux objectifs de la Conférence seront acceptés pour présentation à la Conférence et publication dans diverses revues associées.

22. Un jury éminent évaluera les communications présentées et décernera un prix à un jeune auteur dont l'article aura été considéré comme le meilleur de la Conférence. Le lauréat sera annoncé lors de la cérémonie de clôture.

VI. Produits et résultats attendus

23. Les produits de la Conférence devraient inclure les éléments suivants :

- Un rapport de conférence ;
- Une compilation des actes de la Conférence, qui intégreront les commentaires et les retours pertinents des participants (cette compilation pourra être publiée après la Conférence) ;
- La publication d'une sélection d'articles dans des numéros spéciaux de l'*African Development Review* et du *Journal of Africa's Transformation* ;
- Des notes d'orientation.

VII. Parrainage

24. La participation à la Conférence est gratuite. Il n'y a pas de frais d'inscription. La soumission des articles n'est pas payante.
